



# AGISSONS CONTRE LA POLLUTION DES EAUX

## 1

### CONSTATER

Les indices d'une pollution :

- odeurs,
- couleurs,
- poissons morts.

## 2

### ALERTER LES SAPEURS-POMPIERS

Appeler les sapeurs-pompiers en composant le 18. Mentionner :

- La date et l'heure du constat,
- Le lieu précis (adresse, commune et cours d'eau concerné),
- Les éléments constatés (odeur, couleur, étendue de la pollution),
- L'origine possible (eaux usées, pluviales, déversement direct...),
- Vos coordonnées.

## 3

### INFORMER LE SYR'USSES

Contactez le Syr'Usses par téléphone au 04 50 20 05 05 ou à l'adresse [contact@rivieres-usses.com](mailto:contact@rivieres-usses.com) en mentionnant les informations ci-dessus.

